

ILNAS

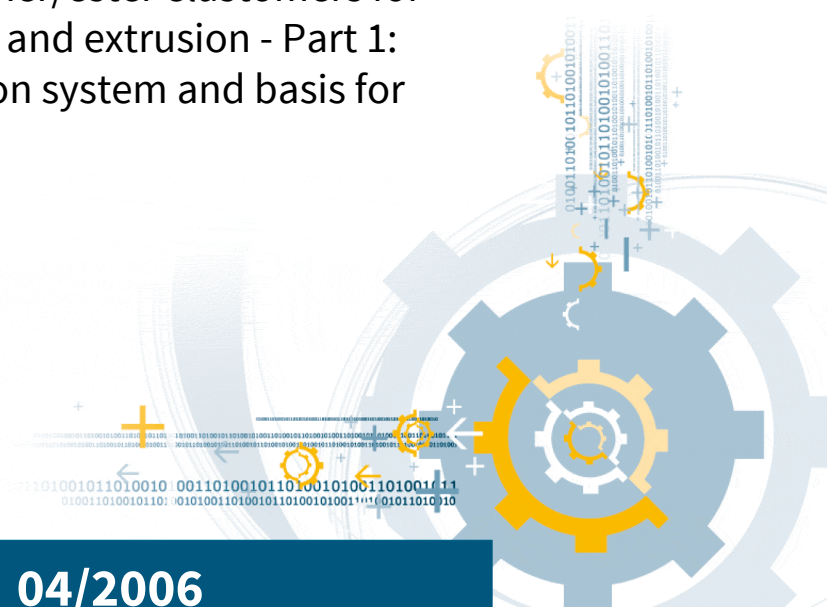
Institut luxembourgeois de la normalisation
de l'accréditation, de la sécurité et qualité
des produits et services

ILNAS-EN ISO 14910-1:2006

Plastiques - Elastomères thermoplastiques à base de polyester/ ester et polyéther/ester, pour moulage et extrusion - Partie 1: Système de

Kunststoffe - Thermoplastische
Polyester/Ester- und Polyether/Ester-
Elastomer-Formmassen - Teil 1:
Bezeichnungssystem und Basis für

Plastics - Thermoplastic polyester/ester
and polyether/ester elastomers for
moulding and extrusion - Part 1:
Designation system and basis for



Avant-propos national

Cette Norme Européenne EN ISO 14910-1:2006 a été adoptée comme Norme Luxembourgeoise ILNAS-EN ISO 14910-1:2006.

Toute personne intéressée, membre d'une organisation basée au Luxembourg, peut participer gratuitement à l'élaboration de normes luxembourgeoises (ILNAS), européennes (CEN, CENELEC) et internationales (ISO, IEC) :

- Influencer et participer à la conception de normes
- Anticiper les développements futurs
- Participer aux réunions des comités techniques

<https://portail-qualite.public.lu/fr/normes-normalisation/participer-normalisation.html>

CETTE PUBLICATION EST PROTÉGÉE PAR LE DROIT D'AUTEUR

Aucun contenu de la présente publication ne peut être reproduit ou utilisé sous quelque forme ou par quelque procédé que ce soit - électronique, mécanique, photocopie ou par d'autres moyens sans autorisation préalable !

ILNAS-EN ISO 14910-1:2006

NORME EUROPÉENNE **EN ISO 14910-1**
EUROPÄISCHE NORM
EUROPEAN STANDARD

Avril 2006

ICS 83.080.20

Version Française

Plastiques - Elastomères thermoplastiques à base de polyester/ester et polyéther/ester, pour moulage et extrusion -
Partie 1: Système de désignation et base de spécification (ISO 14910-1:1997)

Kunststoffe - Thermoplastische Polyester/Ester- und Polyether/Ester- Elastomer-Formmassen - Teil 1: Bezeichnungssystem und Basis für Spezifikationen (ISO 14910-1:1997)

Plastics - Thermoplastic polyester/ester and polyether/ester elastomers for moulding and extrusion - Part 1: Designation system and basis for specifications (ISO 14910-1:1997)

La présente Norme européenne a été adoptée par le CEN le 16 mars 2006.

Les membres du CEN sont tenus de se soumettre au Règlement Intérieur du CEN/CENELEC, qui définit les conditions dans lesquelles doit être attribué, sans modification, le statut de norme nationale à la Norme européenne. Les listes mises à jour et les références bibliographiques relatives à ces normes nationales peuvent être obtenues auprès du Centre de Gestion ou auprès des membres du CEN.

La présente Norme européenne existe en trois versions officielles (allemand, anglais, français). Une version dans une autre langue faite par traduction sous la responsabilité d'un membre du CEN dans sa langue nationale et notifiée au Centre de Gestion, a le même statut que les versions officielles.

Les membres du CEN sont les organismes nationaux de normalisation des pays suivants: Allemagne, Autriche, Belgique, Chypre, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Islande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République Tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Slovaquie, Slovénie, Suède et Suisse.



COMITÉ EUROPÉEN DE NORMALISATION
EUROPÄISCHES KOMITEE FÜR NORMUNG
EUROPEAN COMMITTEE FOR STANDARDIZATION

Centre de Gestion: rue de Stassart, 36 B-1050 Bruxelles

Avant-propos

Le texte de l'ISO 14910-1:1997 a été élaboré par le Comité Technique ISO/TC 61 "Plastiques" de l'Organisation Internationale de Normalisation (ISO) et a été repris comme EN ISO 14910-1:2006 par le Comité Technique CEN/TC 249 "Plastiques", dont le secrétariat est tenu par l'IBN.

Cette Norme européenne devra recevoir le statut de norme nationale, soit par publication d'un texte identique, soit par entérinement, au plus tard en octobre 2006, et toutes les normes nationales en contradiction devront être retirées au plus tard en octobre 2006.

Selon le Règlement Intérieur du CEN/CENELEC, les instituts de normalisation nationaux des pays suivants sont tenus de mettre cette norme européenne en application: Allemagne, Autriche, Belgique, Chypre, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Islande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République Tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Slovaquie, Slovénie, Suède et Suisse.

Notice d'entérinement

Le texte de l'ISO 14910-1:1997 a été approuvé par le CEN comme EN ISO 14910-1:2006 sans aucune modification.

**Plastiques — Élastomères
thermoplastiques à base de polyester/ester
et polyéther/ester, pour moulage et
extrusion —**

**Partie 1:
Système de désignation et base de
spécification**

*Plastics — Thermoplastic polyester/ester and polyether/ester elastomers
for moulding and extrusion —*

Part 1: Designation system and basis for specifications

